

**DISTRICT OISE DE FOOTBALL
UTILISATION DES TERRAINS SAISON 2023/2024**

CLUB :N° affiliation :

TERRAIN PRINCIPAL

Titre :

Adresse :

..... n° de tél.....

Date et n° d'homologation, catégorie :

Préciser la surface (herbe ou synthétique) :

IMPORTANT : Equipe(s) de votre club utilisant ce terrain

Ce terrain est-il utilisé par d'autres clubs ? - Si oui, le ou lesquels et préciser les catégories

TERRAIN ANNEXE (le cas échéant)

Titre

Adresse :

..... n° de tél.....

Date et n° d'homologation, catégorie :

Préciser la surface (herbe ou synthétique) :

IMPORTANT : Equipe(s) de votre club utilisant ce terrain.....

Ce terrain est-il utilisé par d'autres clubs ? - Si oui, le ou lesquels et préciser les catégories

AUTRES TERRAINS

Titre

Adresse :

n° de tél.....

Date et n° d'homologation, catégorie :

Equipe(s) de votre club utilisant ce terrain

Ce terrain est-il utilisé par d'autres clubs ? - Si oui, le ou lesquels et préciser les catégories

IMPORTANT : Il est rappelé qu'un club possédant 3 équipes Seniors, de même que celui qui engage des Loisirs Vétérans et des U15 ou Féminines, des équipes de Jeunes A et B, doit posséder DEUX, VOIRE TROIS TERRAINS. Au cas contraire, certains engagements pourraient être refusés.

ATTENTION : Les clubs qui auraient des problèmes d'alternances avec d'autres équipes ou d'autres clubs ainsi que des désirs particuliers à exprimer sont priés de joindre une lettre à ce bordereau d'engagement.

CE BORDEREAU CONDITIONNE VOS ENGAGEMENTS ET DOIT PARVENIR AU DISTRICT OISE DE FOOTBALL – B.P. 10036 – 60292 CAUFFRY CEDEX

AU PLUS TARD LE 15 JUILLET 2023

TOUT DOSSIER NON PARVENU A CETTE DATE NE POURRA ETRE RETENU